

- DFAE, Direction des O.I.
- DFAE, Service des droits de l'homme
- Mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations Unies, New York

354.20
354.10 - FL/ln
783.1



J. Granel

Rabat, le 17 octobre 1991

CFR					
Statut					
Visa					
EDA	25.10.91			15	
Ref.	<u>p. B. 15. 21. Maroc.</u>				

Note de dossier

J'ai rendu visite aujourd'hui même à M. Maati JORIO (J), Directeur des Affaires européennes et américaines au Ministère marocain des Affaires Etrangères.

p. B. 73. Maroc. O.

J a relevé dès l'abord le caractère excellent des relations entre nos deux pays et a exprimé l'espoir qu'elles s'intensifient à l'avenir. Dans cette perspective, je lui ai signalé que la Confédération était disposée à transformer en don la part publique accordée initialement sous forme de prêt sans intérêt pour le crédit mixte de 1981 entre les deux pays. Il s'en est félicité.

J'ai aussi relevé qu'une délégation de l'Administration fédérale des finances viendrait à Rabat le 11 novembre prochain en vue de négocier l'Accord en vue d'éviter la double imposition avec le Maroc. J s'en est déclaré très satisfait étant donné que cette affaire est pendante depuis 1981.

J a évoqué spontanément trois thèmes actuels d'importance: les droits de l'homme a), le référendum au Sahara occidental b) et la Conférence de paix au Proche-Orient c).

- a) Sur ce thème, J a souligné que le Maroc était maintenant libéré du cancer Serfaty - affaire qui selon lui aurait dû être réglée bien plus tôt - et que son pays était véritablement disposé à marcher dans la bonne direction. Mais il faut donner du temps au temps et changer les mentalités. Les progrès ne sauraient s'effectuer en un jour. Il est de notoriété par exemple que les commissariats de police maltraitent souvent les gens arrêtés.

En tout état de cause, le Maroc considère qu'il est un peu une tête de Turc en la matière et que le référendum prochain sur le Sahara exacerbe encore les esprits. J est d'avis que le Maroc est certes critiquable sur le chapitre des droits de l'homme, mais que certains pays africains qui sont ses proches voisins sont bien pires en la matière sans pourtant être l'objet du feu nourri des critiques internationales.

J'ai saisi l'occasion pour mettre en exergue que la question des droits de l'homme était devenue une donnée essentielle de la politique étrangère suisse qui y voit un gage de la stabilité intérieure d'un pays. C'est dans cette perspective que la Suisse compte adhérer aux deux pactes internationaux de 1966 relatifs aux droits de l'homme auxquels le Maroc est d'ailleurs partie.

- b) En ce qui concerne le référendum au Sahara occidental, J déclare que le Maroc est disposé à jouer pleinement le jeu avec les Nations Unies en vue de résoudre une fois pour toutes ce lancinant problème. Il y va de sa crédibilité internationale et de son intérêt propre pour avoir finalement la paix. Il n'y aura guère de retard quant à la date du référendum. Historiquement, le Maroc avait songé à régler le problème bilatéralement avec l'Algérie, mais a renoncé finalement à cette idée pour éviter tout chantage éventuel.

Naturellement, l'établissement des listes électorales fait problème étant donné que le recensement espagnol de 1974 est complètement dépassé. Certaines personnes sont mortes, d'autres devenues adultes dans l'intervalle. Le Maroc ne saurait renoncer à l'identification tribale, contrairement à des informations de presse selon lesquelles Rabat aurait assoupli sa position en ce qui concerne la définition des critères d'identification des Sahrouis devant participer à l'opération référendaire.

- c) J se félicite que la prochaine Conférence de paix au Moyen-Orient pourrait se tenir à Lausanne du 30 octobre au 2 novembre prochains. Il déclare que la disponibilité de la Suisse est vivement appréciée et qu'il serait préférable que cette conférence se tienne plutôt à Lausanne qu'à Copenhague par exemple. Selon J, le Danemark et d'autres Etats non spécifiés se seraient déclarés disposés à héberger cette conférence. J y voit la confirmation que la neutralité suisse demeure une donnée fondamentale de la politique internationale et estime au passage que la Suisse ne devrait pas y renoncer, même si elle devait adhérer aux Communautés européennes.

Il avait été question que le Maroc participe à la Conférence sur le Proche Orient sous le couvert d'une délégation de l'UMA, mais il estime de beaucoup préférable, vu les sensibilités arabes, que chaque pays y participe à titre individuel.

L'Ambassadeur de Suisse:

(G. Franel)